

Carton plein pour les viticulteurs régionaux

NORD VAUDOIS ■ Les Lauriers de Platine Terravin rouge ont souri aux appellations des Côtes de l'Orbe et de Bonvillars, qui ont raflé les quatre premières places.

Créé en 1963 par la Fédération vaudoise des vignerons, le label Terravin fait figure de gage de qualité pour les vins vaudois depuis quarante-cinq ans. Les viticulteurs sont nombreux, chaque année, à espérer que le fruit de leur travail obtienne le Label Or, après une dégustation et une évaluation méticuleuse de cinq jurés.

Depuis l'année dernière, les Lauriers de Platine – un concours lancé en 2007 visant à primer le meilleur Chasselas du canton – sont ouverts aux rouges. Pour cette édition 2018, parmi les 260 vins rouges ayant obtenu le précieux gage de qualité, seize ont été choisis pour participer à la grande finale. Les vignerons des appellations Côtes de l'Orbe AOC et Bonvillars AOC ont largement dominé les débats. Parmi les dix vins régionaux présélectionnés, quatre se sont hissés sur le podium.

«Une très belle reconnaissance»

«Cela démontre la qualité des rouges de notre région. C'est une très belle reconnaissance.» Bernard Gauthey, qui dispose d'un domaine viticole familial de quatre hectares à Arnex-sur-Orbe, est ravi d'avoir pu décrocher les 3^e et 4^e places des Lauriers de Platine avec ses vins. «Les producteurs de rouge des Côtes de l'Orbe attendaient depuis longtemps de pouvoir participer à un tel concours», affirme le vigneron-encaveur nord-vaudois. Le président de l'appel-



Le Merlot Gourmand 2016 de la Cave des viticulteurs de Bonvillars, vinifié par l'œnologue Olivier Robert, a remporté la finale du prestigieux concours.

lation des Côtes de l'Orbe Benjamin Morel a, pour sa part, décroché le 2^e rang avec le De Galléra.

«Ces prix ont un grand retentissement sur le plan médiatique. Contrairement au Label d'Or, l'évaluation du jury est plus axée sur le goût des consommateurs», assure Olivier Robert, œnologue à la Cave des viticulteurs de Bonvillars, qui a vinifié le Merlot Gourmand 2016, grand vainqueur de cette 2^e édition. «Ce vin élevé en barrique est explosif et plein de fraîcheur, mais il laisse surtout des émotions. C'est sans doute ça qui a fait la différence.»

GIANLUCA AGOSTA ■



Le vin De Galléra du président de l'appellation des Côtes de l'Orbe Benjamin Morel, absent à Soleure, a décroché la 2^e place.



Le Gamaret barrique et le Merlot-Gamaret du vigneron-encaveur d'Arnex-sur-Orbe, Bernard Gauthey, se sont tous deux placés sur le podium.

Dix vins régionaux parmi les seize meilleurs crus rouges Terravin

Les vins régionaux ont brillé lors de la deuxième édition des Lauriers de Platine Terravin. En effet, sur les seize meilleurs crus rouges des millésimes 2015, 2016 et 2017 présentés à Soleure, dix provenaient du Nord vaudois, regroupés soit sous l'appellation Bonvillars AOC, soit sous celle des Côtes de l'Orbe AOC.

Bonvillars AOC:

Cave des Viticulteurs de Bonvillars, Cœur de Presse (Gamay, 2017) et Merlot Gourmand (Merlot, 2016, 1^{ère} place).

Côtes de l'Orbe AOC:

Benjamin Morel, Cuvée Origine (Gamay, 2016) et De Galléra (assemblage de Gamaret, Garanoir, Mara et Galotta, 2016, 2^e place).

Bernard Gauthey, Arnex-sur-Orbe, Gamaret barrique (2016, 3^e place) et Merlot-Gamaret (2016, 4^e place).

Cave des 13 Coteaux, Rubis de Gamay (Gamay, 2016) et Aurore de Gamay XIII Or (Gamay barriques, 2015).

Pierre-Yves Poget, Grand cru (Gamaret-Garanoir, 2016) et Assemblage de Gamay, Pinot noir, Gamaret et Garanoir (2017).